

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DOMAZAN

**Le 11 juillet 2024 à 18h30,**

le Conseil municipal de la commune de Domazan s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Date de la convocation : 01/07/2024

Présents : 9 / 13 : Mme CAPELLI Aurélie, M. CROUZET André, M DIJON Benoit, M. MANGIN Jean-Baptiste, M. SENOT Laurent, Mme STEEMERS Pascale, Louis DONNET, M. FABRE Benoit, Mme GAFFET Muriel

Absents : 4/13 : Mme REUTER Dominique, Mme CREPEL Christine, M. LOUCHE Robin, Mme COLLOMB Valérie

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. SENOT Laurent a été nommé secrétaire

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

### COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

#### MANDAT 2020-2026

#### Mise à jour

Suite à la composition de la commission finances décidée le 12 juin 2020 par délibération 2020-637, de la commission sécurité et salubrité décidée par la délibération 2020-667 du 25 septembre 2020, de la commission urbanisme et aménagement décidée par la délibération 2020-670 du 13 novembre 2020, Monsieur le Maire rappelle l'article L.2121-22 du CGCT donnant au Conseil municipal la possibilité de constituer des commissions chargées d'étudier des questions soumises au Conseil. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Vu la délibération 2022-814 visant la dernière mise à jour des commissions communales

**Le Conseil municipal** après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité décide, constituer les commissions suivantes tel que :

#### Commission finances

1. CAPELLI Aurélie
2. CROUZET André
3. FABRE Benoit, Vice-Président
4. GAFFET Muriel
5. MANGIN Jean-Baptiste
6. STEEMERS Pascale
7. REUTER Dominique

#### Commission urbanisme et aménagement

1. CAPELLI Aurélie
2. CASTAN-COLLOMB Valérie
3. CROUZET André
4. DIJON Benoit
5. GAFFET Muriel
6. LOUCHE Robin
7. MANGIN Jean-Baptiste
8. REUTER Dominique
9. SENOT Laurent
10. STEEMERS Pascale, Vice-Présidente

### **Commission sécurité et salubrité**

1. CAPELLI Aurélie
2. CROUZET André
3. DIJON Benoit
4. DONNET Louis, Président
5. GAFFET Muriel
6. LOUCHE Robin
7. REUTER Dominique
8. STEEMERS Pascale

### **Les autres commissions restent inchangées, pour rappel :**

#### **CAO dont délégation de service public – marchés publics – jurys de concours**

##### Titulaires

1. CROUZET André
2. DIJON Benoit
3. MANGIN Jean-Baptiste

##### Suppléants

1. CAPELLI Aurélie
2. SENOT Laurent
3. STEEMERS Pascale

### **Commission scolaire, périscolaire et petite enfance**

1. CAPELLI Aurélie, Vice-Présidente
2. CREPEL Christine
3. CROUZET André
4. FABRE Benoit
5. GAFFET Muriel
6. MANGIN Jean-Baptiste
7. REUTER Dominique

### **Commission culture, tourisme, vie associative et festivités**

1. CAPELLI Aurélie
2. CASTAN-COLLOMB Valérie
3. GAFFET Muriel
4. LOUCHE Robin, Vice-Président

### **Commission communication et information**

1. CAPELLI Aurélie
2. CASTAN-COLLOMB Valérie
3. GAFFET Muriel
4. LOUCHE Robin, Vice-Président
5. STEEMERS Pascale

### **Commission économie locale et agriculture**

1. CASTAN-COLLOMB Valérie
2. CROUZET André, Vice-Président
3. DIJON Benoit
4. FABRE Benoit
5. MANGIN Jean-Baptiste

DEL2024-107

**Commission logements communaux**

1. CAPELLI Aurélie
2. CREPEL Christine
3. CROUZET André
4. GAFFET Muriel
5. REUTER Dominique
6. SENOT Laurent, Vice-Président

- Rappelle que les commissions sous la Présidence de Monsieur le Maire
- autorise Monsieur le Maire, à défaut un adjoint, à signer tout document permettant l'exécution de cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire, LOUIS DONNET

